



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT	
Le(s) soussigné(s): In dies et Sophie BUREL	
Demeurants: 2, me Policie 65430 SOUES	
Demeurants: 2, me Nober 65430 Soues Reconnai(ssen)t avoir visité le 16/04 à 16 h 30 par l'intermédiaire de l'agence	
immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° 24118 ci-après désigné	
Maison Isolei - Paralle 000 C 539	
16 chemin Era Costa 65190 OUEILLOUX	
En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditi	ons
suivantes:	
Prix net vendeur:	€
Honoraires d'agence :	€
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur: 20 000	€
(en lettres: Cent ungt mille euros €)
Le paiement se décomposera de la façon suivante :	
- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de	€
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 120 000	€
A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de	
cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité	

notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation. D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

L'acquéreur, (Bon pour acceptation des présentes conditions)

Fait à Pour ABAFIM Le négociateur, , le 24/04 /2021 Le vendeur. (Bon pour acceptation des présentes conditions)

(1) Condition suspensive:

Sons reserve de validation du :- devis charpente - obtention du hit bansaire - contiste de la chandicie.